



Audio-conférence DRFiP 69

9 novembre

Cette seconde audioconférence Covid avec le Directeur régional s'est tenue après le boycott unanime du Comité Technique Local relatif au « NRP ».

Restauration collective :

Suite à la demande FO, la situation des sites n'ayant ni restauration collective « interne » (RIL, RAF) ni chèque-restaurant a été abordée. Un remboursement forfaitaire de frais s'appliquera sur la base d'une attestation sur l'honneur. 17,50 par jour. A faire soi-même directement dans l'application FDD pour les agents ayant travaillé des journées complètes en présentiel.

Télétravail :

FO a rappelé que les 120 machines livrées ces jours-ci ne suffiraient pas (330 demandes enregistrées la semaine dernière). Une nouvelle livraison est attendue. Pas de précision sur la date. Nous avons demandé que toutes les demandes soient recensées, pour pouvoir prendre date. Pas de refus (définitif) pour motif d'indisponibilité de matériel.

La direction a rappelé -à-propos du télétravail 5 jours- qu'il n'y a en la matière ni obligation, ni droit au télétravail.

Vérificateurs et Covid :

après sa demande écrite, FO a réitéré son exigence : la DR doit annoncer aux interlocuteurs institutionnels (cabinets comptables en particulier) qu'il ne sera pas toléré que les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions soient éconduits pour cause de Covid.

Par ailleurs, la direction a cherché à se défaire de la suspicion de mettre les vérificateurs en télétravail quand ils sont hors bureau pour faire du chiffre.

Pour tous les « nomades », huissiers compris, l'administration doit cadrer le périmètre de leur activité dans le cadre du confinement et de l'état d'urgence sanitaire.

Vigiles :

ils seront maintenus au minimum jusqu'au 23 décembre. Ce point est essentiel au regard de la fréquentation des SIP en particulier.

Par ailleurs, la DRFiP nous a communiqué de nouvelles modalités d'organisation des HMI et autres visites de services qui constituent des atteintes sans précédent au droit syndical à l'heure où la DG tente de passer en force pour imposer son projet (NRP) de liquidation du réseau, des missions et des emplois de notre administration.